

Lettre d'information - Février 2015 – Commission des Titres d'Ingénieur

Les présentations de la journée internationale et du colloque annuel de la Cti sont en ligne !

Pour les télécharger au format PDF, suivez les liens ci-après :

Journée internationale :

<http://www.cti-commission.fr/Presentations-colloque-annuel-de-1142>



Colloque annuel de la Cti :

<http://www.cti-commission.fr/Presentations-colloque-annuel-de-1143>



Nous remercions par avance les participants à ces deux journées de leurs réponses aux enquêtes envoyées par mail.

La Commission des Titres d'Ingénieur approuve deux nouvelles délibérations:

- Délibération n° 2015/02-01 relative à la nomenclature des spécialités des titres d'ingénieur pour la campagne d'évaluation 2015-2016
- Délibération n° 2015/01-01 relative aux contrats de professionnalisation

Portrait de l'Ingénieur 2030

Portrait de l'ingénieur 2030, réalisé par SocioVision pour le compte de l'Institut Mines-Telecom, s'est intéressé aux valeurs spécifiques des ingénieurs et à la façon dont elles deviennent des compétences clés tant sur le plan personnel que dans le cadre de l'entreprise.

La deuxième partie concerne les compétences transverses et on retrouve là ce qui a été évoqué dans le groupe de travail Anapro l'an dernier à la CTI, en ce qui concerne l'élargissement du champ d'influence de l'Ingénieur. A lire si l'on veut un jour relancer ce débat et tout au moins pour une réflexion plus large sur les compétences attendues de l'Ingénieur actuel !

<http://www.cti-commission.fr/Portrait-de-l-Ingénieur-2030>

La CTI partenaire de la Journée Nationale de l'Ingénieur

Du 2 au 15 avril prochain se déroulera dans toute la France, la 3ème édition de la Journée Nationale de l'Ingénieur placée sous le haut patronage du Président de la République.

Le thème central pour l'année 2015 portera sur : « Les ingénieurs et scientifiques, architectes de la compétitivité et du redressement de la France ».

Et toujours : La CTI partenaire du Colloque : « L'apport de l'enseignement supérieur au mieux vivre au travail »

Pour y participer, il est cependant impératif de s'inscrire sur le site de l'INRS avant le 15 mars 2015 : <http://www.esst-inrs.fr/enssup/>

L'équipe de la CTI vous rappelle ses coordonnées postales :

27 Rue Duret, 75116, Paris - France

Merci dorénavant de ne plus utiliser que cette adresse, la redirection depuis notre ancienne adresse ayant pris fin !